



HAL
open science

L'École de Copenhague en relations internationales et la notion de "sécurité sociétale". Une théorie à la manière d'Huntington

Salim Chena

► To cite this version:

Salim Chena. L'École de Copenhague en relations internationales et la notion de "sécurité sociétale". Une théorie à la manière d'Huntington. *Asylon(s)*, 2008, Institutionnalisation de la xénophobie, 4. <halshs-00333350>

HAL Id: halshs-00333350

<https://shs.hal.science/halshs-00333350v1>

Submitted on 26 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

L'Ecole de Copenhague en Relations Internationales et la notion de « sécurité sociétale ». Une théorie à la manière d'Huntington

Salim Chena

Résumé :

Le renouvellement des études de sécurité qu'a initié Barry Buzan prend pour point de départ les insatisfactions et les besoins d'adaptations des théories à la réalité mondiale contemporaine [3]. Il deviendra très vite un travail pionnier et ouvrira la voie aux études critiques de sécurité à partir des années 1980 [4]. L'ontologie élargie de la sécurité qu'il a conceptualisée est aujourd'hui incontournable [5]. Elle repose sur l'idée que la survie des Etats n'est plus seulement menacée par des facteurs militaires mais qu'il faut désormais intégrer des considérations politiques, économiques, environnementales et sociétales. C'est ce dernier versant de la théorie de la sécurité de l'Ecole de Copenhague qui nous intéresse. Il lie sécurité nationale et identité nationale, faisant de la dernière une composante à part entière de la première. Traditionnellement confinée au secteur militaire, l'idée de sécurité nationale est aujourd'hui conditionnée en partie par la sécurité de la nation, principale pourvoyeuse de contenu identitaire.

Article :

« Les pensées dominantes ne sont pas autres choses que (...) les idées de [la] domination »

Karl Marx, Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*.

« Et si j'entends des voix, qu'est-ce qui me prouve qu'elles viennent du ciel et non de l'enfer, ou d'un subconscient, ou d'un état pathologique ? Qui prouve qu'elles s'adressent à moi ? Qui prouve que je suis bien désigné pour imposer ma conception de l'homme et mon choix à l'humanité ? »

Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*.

« L'enfer est pavé de bonnes intentions »

Proverbe.

Au-delà des clivages disciplinaires, les protagonistes de la recherche en sciences sociales dont les travaux ont pour objet l'étude des migrations doivent faire face à des enjeux dépassant largement le simple cadre du champ académique et des compétitions entre théories rivales. Les migrations internationales possèdent cette plasticité propre aux phénomènes qui se renouvellent sans cesse, continuellement en procès, et ne se laissent pas appréhender par des cadres conceptuels immuables. Elles amènent également tous les discours et les positions possibles luttant, schématiquement, pour ou contre l'immigration dans les domaines politique, intellectuel et médiatique. Ainsi, tout discours à prétention scientifique sur le sujet doit se positionner en rapport à ces constellations d'opinions et d'attitudes constitutives de son propre objet d'étude. Et, plus encore, il se doit de s'en distinguer.

Nous proposons d'étudier ici un des multiples discours scientifiques sur les migrations, celui issu des recherches de l'Ecole de Copenhague en Relations Internationales. Les Relations Internationales, en tant que discipline académique et science sociale [1], sont encore relativement jeunes mais ont joui de

conditions de développement privilégiées. Le contexte guerrier du XXème siècle n'y est pas étranger. Ayant pour principal objet l'étude de la guerre et de la paix, les Relations Internationales ont dû faire face aux mutations qu'a connues le système international lors des dernières décennies. L'émergence de nouveaux acteurs ou de nouveaux types de conflits ont ébranlé les certitudes de l'école « réaliste » et ouvert une nouvelle voie dans la conceptualisation et l'analyse des relations internationales, aujourd'hui appelée à devenir l'équivalent francophone de la politique globale ou mondiale [2]. Le renouvellement des études de sécurité qu'a initié Barry Buzan prend pour point de départ les insatisfactions et les besoins d'adaptations des théories à la réalité mondiale contemporaine [3]. Il deviendra très vite un travail pionnier et ouvrira la voie aux études critiques de sécurité à partir des années 1980 [4]. L'ontologie élargie de la sécurité qu'il a conceptualisée est aujourd'hui incontournable [5]. Elle repose sur l'idée que la survie des Etats n'est plus seulement menacée par des facteurs militaires mais qu'il faut désormais intégrer des considérations politiques, économiques, environnementales et sociétales. C'est ce dernier versant de la théorie de la sécurité de l'Ecole de Copenhague qui nous intéresse. Il lie sécurité nationale et identité nationale, faisant de la dernière une composante à part entière de la première. Traditionnellement confinée au secteur militaire, l'idée de *sécurité nationale* est aujourd'hui conditionnée en partie par la *sécurité de la nation*, principale pourvoyeuse de contenu identitaire. Ce mouvement théorique, quasi-prophétique [6], ne constitue pas une évidence, contrairement à ce que laisse penser une lecture rétrospective des nombreux soubresauts de la scène internationale depuis les années 1970.

Pour cela, Buzan a entamé un certain nombre de ruptures avec la conception classique de la sécurité. En effet, l'intégration d'un objet comme celui de l'immigration n'allait pas de soi, et les frontières et oppositions structurantes de la discipline ne facilitaient pas cette innovation thématique. A ce stade, notons que les Relations Internationales n'échappent pas aux risques évoqués précédemment ; elles y sont peut-être encore plus sujettes que d'autres. Ce type de processus de récupération des discours universitaires n'est pas imputable aux seuls chercheurs, et rappelle dans quelle mesure la position académique fait partie intégrante de la société et s'oppose au champ politique dans la lutte pour la production symbolique [7]. L'intégration de la thématique migratoire dans les Relations Internationales entre dans ce cadre : le lien ainsi créé entre sécurité et immigration, c'est-à-dire la désignation explicite de l'immigration comme menace, n'est pas dans le champ politique une position anodine. Et, il serait imprudent de prendre ce type de résultat pour acquis, ou pour une simple manifestation d'un développement hermétique propre au champ universitaire. Il semble plus logique d'interroger préalablement les voies par lesquelles ce résultat a été obtenu, à savoir les conséquences théoriques des choix métathéoriques de l'Ecole de Copenhague.

Saisir les conflits ou tensions « identitaires » par le biais d'un idéalisme objectiviste, faisant des représentations des acteurs les principaux guides de leurs actions, ne reproduit-il pas ces mêmes représentations en oubliant les causes de leurs constitutions et les enjeux réels et symboliques de leurs affrontements ? Pour répondre à cette question, il nous faudra présenter la naissance, l'évolution et les travaux de l'Ecole de Copenhague de manière à pouvoir, dans un second temps, au travers d'une application critique au cas français, démontrer comment la notion de « sécurité sociétale » reproduit de façon latente une logique orientaliste [8], c'est-à-dire des mécanismes de représentation et de domination de l'altérité.

I – L'Ecole de Copenhague et la notion de « sécurité sociétale » : les impasses d'un programme de recherche.

Comme l'indique le sous-titre de *People, States and Fear*, c'est une véritable tentative de révolution théorique des études de sécurité que Buzan propose dans son « agenda [de recherche] pour les Relations Internationales dans l'ère post-Guerre Froide ». Celui-ci se compose d'un premier noyau dur d'hypothèses, qui fondent la théorie de la sécurité élargie de l'Ecole de Copenhague, au sein duquel s'intègre la notion de sécurité sociétale (*societal security*), composée elle-même d'un noyau dur relatif aux rapports entre sécurité, identité et société.

La qualité d'un programme de recherche [9] se détermine par rapport à deux critères : le premier concerne la continuité théorique et/ou thématique du programme, le second traite de sa capacité à découvrir des phénomènes nouveaux. Le programme de recherche qui caractérise l'ensemble des travaux de l'Ecole de Copenhague répond au premier mais pas au second critère : malgré la présence d'ambiguïtés épistémologiques, l'élaboration progressive de la notion de sécurité sociétale a bien permis la sauvegarde des principes fondateurs de l'Ecole mais son idéalisme objectiviste l'empêche de se renouveler et l'amène à essentialiser et à réifier ses objets d'études.

Le premier noyau dur regroupe trois hypothèses problématisant le concept de sécurité : 1°) La sécurité est ce que l'on dit/croit qu'elle est (*définition performative et intersubjective de la sécurité*) ; 2°) la sécurité ne se réfère pas uniquement aux questions militaires ; 3°) d'autres questions, dont les questions identitaires, peuvent être élevées au rang d'objet de sécurité. Le noyau dur de la notion de sécurité sociétale s'efforce en second lieu d'articuler les notions de sécurité, d'identité et de société : 1°) une société est définie par son identité ; 2°) l'identité est définie en termes culturels ; 3°) l'état de sécurité sociétale concerne les conditions de reproduction autonomes des identités sociétales. Afin de défendre le premier nœud d'hypothèses, la méthodologie du programme de recherche permet d'étudier l'interaction entre les différents secteurs qui composent le domaine de la sécurité ; pour faire vivre le second, la notion de sécurisation rend possible l'analyse discursive de la construction de la menace identitaire.

L'Ecole de Copenhague a lancé un programme de recherche cohérent mais celui-ci s'insère dans un champ d'étude ambigu, ce qui lui fait manquer certaines facettes de son objet d'étude et ignorer le dilemme normatif des études de sécurité [10]. Bien que marqué par certaines discontinuités méthodologiques, ce programme se revendique du courant constructiviste [11] et constitue un exemple de l'essentialisme qui résident potentiellement dans l'idéalisme qui le caractérise parfois.

1°) Une continuité théorique et thématique : un projet entre rénovation et innovation.

Le nom « Ecole de Copenhague » est un label par lequel il est désormais courant de désigner les travaux collaboratifs menés par les deux emblèmes de l'Ecole, Barry Buzan et Ole Waever à l'époque attachés au Copenhagen Peace Research Institute (COPRI). Cette dénomination a été imposée par Bill McSweeney dans un article critique datant de 1996 pour désigner cet ensemble de chercheurs [12]. Bien qu'informel, ce groupe mérite l'appellation d'« Ecole » dans la mesure où on retrouve dans ses travaux une continuité théorique et thématique issue de *People, States and Fear* et où ses membres se reconnaissent ainsi [13]. Mais dans notre perspective, l'Ecole de Copenhague ne désigne pas tant des chercheurs en particulier qu'un courant théorique des études de sécurité analysable [14] au travers du corpus de textes qu'il a produit tout au long des années 1990 [15].

Ce qui a fondé le programme de recherche de l'Ecole de Copenhague est la subdivision de la notion de sécurité entre cinq secteurs : militaire, politique, économique, sociétale, environnemental [16]. Par rapport à la conception classique de la sécurité et au sous-champ des études de sécurité, il rompt

l'ontologie matérialiste qui dominait et rapportait la sécurité à la puissance entendue en termes de capacités militaires et/ou économiques. Face aux *narrowers*, Barry Buzan a imposé l'idée du *widening* et a fourni les grands axes desquels est sorti plus tard le projet constructiviste en matière de sécurité. La définition stricte de la sécurité ne pouvait plus saisir toutes les dynamiques qui animent désormais le domaine sécuritaire, ce qui relevait de l'ensemble des processus de formation et de manifestation de ce qui est généralement appelé sécurité.

C'est en s'attaquant à la baisse tendancielle de la parcimonie des théories classiques de la sécurité qu'il a réussi à subvertir la conception dominante qui avait fini par s'identifier totalement aux postulats du paradigme réaliste et contribuer à assurer sa domination dans la discipline. Et c'est par cette porte de l'introduction des thématiques migratoires et identitaires dans le domaine de la théorie de la sécurité que nous envisageons notre analyse critique de la notion de sécurité sociétale. Fondamentalement, les migrations internationales concernent un changement de composition dans la population d'un Etat [17] ; dans la conception de l'Etat de Buzan, la population et le territoire appartiennent à la base matérielle sur laquelle des institutions exercent leur souveraineté [18]. Le pouvoir d'Etat est légitimée par l'idée de l'Etat (*idea of the state*). Si la population change, il y a de forte chance pour que l'idée de l'Etat, puis l'Etat, soient également appelés à changer puisqu'en tant que surmoi de l'Etat, l'idée détermine les principes de son fonctionnement. Les migrations constituent un problème de sécurité puisque leurs conséquences menacent la stabilité voire l'existence de l'Etat tel qu'il est à un moment donné. La sécurité sociétale concerne des menaces qui s'expriment en termes identitaires, et elle s'approche, au stade de *People, States and Fear*, par le biais de l'Etat qui est l'objet référent de la notion de sécurité, c'est-à-dire ce qu'il est question de protéger d'une menace existentielle.

La première discontinuité méthodologique concerne le passage de l'approche par l'Etat à l'approche par la société [19] ; cependant, bien que rompant avec le stato-centrisme, l'étude des interactions entre les secteurs de sécurité continue de favoriser la liaison discursive entre sécurité sociétale et sécurité militaire, politique, économique et environnementale ou par extension sanitaire. La stratégie de subversion de Buzan s'est donc dans un premier temps appuyée sur un solide socle néo-réaliste où l'Etat restait « l'unité standard de la sécurité » [20], ce qui lui a permis d'imposer d'abord le débat du principe de la sectorialisation de la sécurité pour mieux ensuite développer des hypothèses sur les secteurs spécifiques ou leurs interactions. A partir de 1995 et de la publication de « Sécurisation et Désécurisation » [21], la deuxième hypothèse protectrice est apparue : l'analyse des discours sécuritaires, en permettant d'imposer définitivement une conception performative et intersubjective de la sécurité, a tenté de limiter les effets néfastes de l'introduction des problématiques identitaires et culturelles dans le domaine de la sécurité [22]. Elle permet potentiellement une mise à distance avec l'opposition classique entre sécurité objective et subjective [23], et laisse transparaître l'influence post-structuraliste d'Ole Waever. Pourtant, l'Ecole de Copenhague finit par oublier que son propre discours s'insère dans un domaine de recherches et de pratiques où l'hétéronomie du champ politique sur le champ scientifique est particulièrement marquée.

2°) La tentation du prince.

Le projet originel de Buzan partait de ses insatisfactions quant à l'utilisation qui a été faite des études de sécurité jusque-là et qui a abouti à empêcher une véritable problématisation conceptuelle et une élaboration théorique convenable de la notion de sécurité. Il reconnaît qu'il existe un intérêt à garder une « ambiguïté symbolique » sur l'idée de sécurité car celle-ci fonctionne comme un puissant instrument de légitimation politique sur la scène intérieure. Mais il préfère concevoir les études de sécurité comme le sous-champ d'étude principal de la discipline des Relations Internationales, ce qui

les sépare radicalement du domaine des études stratégiques qui devraient être le fait des états-majors (concernés principalement par le court terme et des préoccupations militaires et politiques) [24]. Buzan veut faire des études de sécurité un lieu d'investigation théorique et d'étude empirique à part entière, à coté de l'étude des organisations ou de l'économie politique internationale.

La période de la Guerre Froide, au contraire, a favorisé la récupération politique des théories scientifiques établies dans les Relations Internationales. C'est grâce à un afflux de moyens et une accumulation de prestige que les études de sécurité se sont finalement autonomisées de la discipline, de ses débats épistémologiques et théoriques pour se constituer en chapelle normative et *policy-relevant*, c'est-à-dire politiquement utile. « La principale pression derrière ces multiples opportunités était sans aucun doute l'intérêt de l'approche réaliste pour la politique étrangère américaine (...). La sécurité nationale était une politique à la recherche d'un fondement théorique » explique Bill McSweeney [25]. Le propre des institutions politiques, par la concentration des capitaux qu'elles impliquent [26], est bien de mettre en place des cadres normatifs, dans le sens de légal et de prescriptif, susceptibles d'orienter son action. Le développement parallèle de la notion de sécurité sociétale répondrait dans ce cas à leurs besoins de trouver une case dans laquelle ranger les différentes tensions identitaires qui traversent les sociétés contemporaines et apparaissent à beaucoup comme un phénomène émergent. L'interpénétration des champs politiques et académiques n'est pas nouvelle ni propre au cas d'Ole Waever [27], mais cela montre comment le cumul de fonctions différentes et aux « vocations » opposées pose des problèmes quant à l'interprétation qui doit être faite d'un outil théorique qui serait aussi l'outil d'une pratique politique quelconque. D'autant plus qu'il est avant tout question des conditions de *survie* d'un Etat face à des *menaces existentielles* répondant à des *vulnérabilités*. Il devient difficile de savoir si la théorie est un outil chargé d'analyser les défaillances de l'Etat ou de la société [28] en vue d'assurer la pérennité de l'ordre établi, au quel cas il s'agirait d'une théorie traditionnelle [29], ou si la théorie doit rendre compte des déterminants, du fonctionnement et des modalités de l'émergence d'éventuelles tensions identitaires.

Dès le départ, Barry Buzan avait posé la sécurité comme étant un « concept essentiellement contestable », objet de débat potentiellement illimité sur le contenu qu'il convient de lui donner parce que véhiculant des présupposés politiques irréductibles. Les travaux de l'Ecole de Copenhague sont irrémédiablement pris dans la logique et l'histoire des rapports de force constitutifs de ce sous-champ disciplinaire et cette dépendance laisse ressurgir des ambiguïtés épistémologiques dans son programme de recherche lorsqu'elle s'intéresse « aux conséquences réelles et potentielles de la présence d'un grand nombre d'immigrants sur la sécurité sociétale des pays de résidence » [30] et qu'elle tente d'en inférer l'existence de risques concrets pour l'ordre public [31] ou la santé économique des Etats d'immigration [32]. Bien qu'une perspective à la fois scientifique et pratique soit possible et défendable [33], elle pose des problèmes d'interprétation et de récupération et pousse à s'interroger sur le rôle et la place des sciences sociales dans la société et vis-à-vis de l'Etat.

3°) La notion et ses prémisses.

La définition précise de la notion de sécurité sociétale n'a pas changée depuis *People, States and Fear* [34] ; elle a été reprise presque telle quelle dans *Identity, Migration and the new security agenda in Europe* : « Sur cette base, nous pouvons conclure que dans le système international contemporain, la sécurité sociétale concerne la capacité pour une société de persister dans son caractère essentiel sous des conditions changeantes et des menaces possibles ou réelles. Plus spécifiquement, elle traite de la continuité (*sustainability*), dans des conditions acceptables d'évolution, des cadres traditionnels de langage, de culture, d'association, de religion et d'identité et coutumes nationales (...). La sécurité

sociétale concerne des situations où les sociétés perçoivent une menace en terme d'identité » [35]. Il s'ensuit que : 1°) une situation de sécurité sociétale correspond à la reproduction autonome, libre de toute influence extérieure ou intérieure, de l'identité d'une société ; 2°) une menace en termes identitaires est une menace qui altère ou empêche les cycles de reproduction de l'identité ; 3°) une situation d'insécurité sociétale est une situation où une menace, réelle ou non, est perçue en termes identitaires. Bref, « le concept peut aussi être compris comme la “sécurité de l'identité” » [36]. La *sécurité nationale* d'un Etat, qui intègre à présent sa sécurité sociétale, s'identifie alors à la *sécurité de la nation*, principal vecteur du contenu d'une identité.

Une analyse plus critique de la définition de la notion de sécurité sociétale amène à faire plusieurs remarques. En premier lieu, l'identité y est définie substantiellement par la langue, la religion etc. C'est une définition culturaliste, car il existait bien par exemple une identité ouvrière, avant l'avènement du système postfordiste, et cette dernière ne se définissait pas en rapport à une langue ou une religion. En second lieu, la notion de sécurité sociétale fait de l'immigration une menace sécuritaire pesant sur les sociétés et les Etats, au même titre que les conséquences de la course aux armements, les dangers climatiques ou les crises financières. En dernier lieu, le lien ainsi créé entre sécurité nationale et identité nationale fait entrer en arrière plan l'Etat : puisque l'Etat est l'objet référent des autres secteurs de la sécurité, c'est lui qui est aussi et surtout menacé *in fine* par une immigration culturellement différente et qui risque, si la société ne peut plus reproduire seule son identité, d'être amené à prendre les mesures urgentes et exceptionnelles qui caractérise le domaine sécuritaire (par rapport au domaine politique où négociation et compromis sont encore possibles) [37]. Dans une situation d'insécurité sociétale, parce que la sécurité est avant tout une affaire d'Etat, plane donc toujours l'ombre de la Raison d'Etat.

Un autre problème non-négligeable concerne les prémisses de la notion de sécurité sociétale. L'Ecole de Copenhague pose que la société est définie par son identité, et que la continuité de l'identité est une condition *sine qua non* pour la survie d'une société. La société et les individus qui la composent se trouvent essentialisés dans leurs identités, tandis que l'identité devient un fétiche aliénant dans lequel ces derniers trouvent le principe légitimateur de la société à laquelle ils appartiennent et la condition ultime de leur survie [38]. En fait, les individus deviennent les esclaves de leurs identités au lieu d'en être les acteurs et sont censés s'identifier inconditionnellement et naturellement à une chose qui leur est extérieure et les domine absolument. C'est là un effet des faiblesses et des inconséquences dans la définition des prémisses de la notion où nation et ethnie, sources de contenu identitaire, s'identifient à la société, définie par son identité ; où même la nation et l'ethnie sont définies en des termes similaires [39]. En reprenant la conception pérennaliste de la nation, l'Ecole de Copenhague fait de la nation la suite naturelle de l'ethnie [40] et privilégie ainsi les liens communautaires pour juger de l'identité ou de la cohésion d'une société. Dans la notion de sécurité sociétale, on retrouve cette essentialisation des sociétés, cette conception rigide des identités que critiquait Edward Saïd. A la manière de l'Orientalisme, elle « rend superflue » l'identité comme « chose réelle » [41] et vécue car elle n'en est que la représentation abstraite, reconstruite et idéalisée.

La notion de sécurisation, dernier soutien du noyau dur d'hypothèses, renforce la tendance à l'objectivisation des discours au travers de la conception de la sécurité comme pur acte de langage qu'elle véhicule. Cette ultime voie d'approche de la notion de sécurité sociétale fait perdre toute consistance au concept de sécurité, et n'aide pas à cerner et décrire les facteurs sociologiques de la production légitime de la menace. D'après Didier Bigo, elle est « trop linguistique et pas assez sociologique (...). Parce qu'ils ne posent pas la question du “qui sécurise”, Ole Waever comme Barry Buzan laissent de côté la question centrale des luttes engagées (...) pour définir ce qui est menaçant » [42]. En analysant le langage en lui-même et pour lui-même, l'Ecole de Copenhague

reproduit la logique des discours identitaires en refusant d'interroger les intérêts, la trajectoire et la position dans les structures sociales des agents qui tiennent ces discours [43].

4°) Les yeux bandés et l'oreille tendue.

Si l'on replace ces problèmes dans le débat entre idéalisme et matérialisme, la notion de sécurité sociétale avance les yeux bandés parce qu'elle croit que l'identité « [représentent] réellement quelque chose sans représenter quelque chose de réel » [44]. Comme l'indique Bill McSweeney, « les problèmes de sécurité dans la Fédération de Russie, l'ex-Yougoslavie ou l'Irlande du Nord n'existent pas seulement *parce qu'il y a différentes identités* ; ce serait plutôt qu'il existe différentes identités parce qu'il y a un problème de sécurité » [45]. Parce qu'elle favorise la simple reproduction et non l'analyse sociale des discours sécuritaires, la notion de sécurité sociétale peut servir de véhicule aux rumeurs qui bruissent selon l'air du temps et devenir ainsi l'oreille de ceux qui les écoutent mais ne portent aucune attention aux réalités sociales, économiques et politiques dans lesquelles l'insécurité supposée qu'elle décrit s'insère.

Cet idéalisme objectiviste, qui prend *les idées sur l'identité* pour l'identité, se double d'ambiguïtés épistémologiques où, par exemple, la théorie est décrite à la fois comme un « outil analytique » [46] et comme un moyen de « comprendre les dynamiques [de la sécurisation] pour les manœuvrer » [47]. Cette tendance à approcher la réalité comme un problème qu'il faudrait résoudre en pratique l'amène à se déplacer vers le terrain de la prospection. *Identity, Migration and the new security agenda in Europe* regorge de ces considérations sur l'avenir des Etats, de leurs identités et de la construction européenne ; cette façon d'envisager la relation d'une théorie à son objet d'étude et de s'inscrire dans la normativité et la *policy-relevance* est caractéristique des théories traditionnelles et peut se révéler dangereuse si elle est maniée inconsidérément. En 1937, Max Horkheimer écrivait déjà que « les progrès techniques de l'âge bourgeois ne peuvent être dissociés de cette fonction [de maintien de l'ordre social] de l'entreprise scientifique. C'est celle-ci qui permet d'une part d'exploiter les faits pour la constitution d'un savoir utilisable dans une situation donnée, et d'autre part d'appliquer aux faits le savoir disponible » [48].

Au travers de cette critique matérialiste de la notion de sécurité sociétale, il est avant tout question de souligner les paradoxes et les difficultés liées aux approches constructivistes en général et au constructivisme dominant en particulier [49]. Nous reconnaissons que nous faisons nous-mêmes une critique objectiviste [50] de la théorie de l'Ecole de Copenhague. L'orientalisme latent de la notion de sécurité sociétale, conséquence théorique de ses présupposés métathéoriques, constitue une limite importante à certains usages faits de notions fondamentales pour le constructivisme comme l'identité ou la culture. A la faveur du développement du post-positivisme [51] et du débat agent-structure [52], il devient nécessaire d'adopter une posture réflexive et d'exposer et d'interroger les postulats de toute théorie de Relations Internationales.

Il convient de prendre au sérieux le dilemme normatif des études de sécurité et le « lien discursif » créé entre sécurité et immigration par les travaux de l'Ecole de Copenhague [53]. Or ces derniers choisissent de le régler en l'ignorant ou en le contournant par des précautions oratoires : l'Ecole de Copenhague « ne veut pas contribuer à l'impression que, par exemple, la *danishness* est menacée par l'immigration et/ou l'intégration européenne » [54]. Pourtant, elle y contribue objectivement. Il serait possible de répondre que cela n'est pas le fait de la théorie mais des pratiques sociales que la théorie décrit. C'est oublier que la pratique scientifique reste elle-même une activité sociale particulière, séparée des autres, répondant à des conditions de possibilités spécifiques, et dont le principal risque est de s'exposer à la reproduction routinière des idées dominantes : en effet, « le rapport entre les intellectuels et le monde

de la production [sociale et symbolique] n'est pas immédiat (...) mais il est "médiat" (...) par l'intermédiaire de toute la trame sociale (...) dont précisément les intellectuels sont les "fonctionnaires" » [55]. Corrigée d'une conception sociologique du langage, la notion de sécurisation peut éventuellement permettre de saisir les processus discursifs et idéologiques qui favorisent la sécurisation de l'immigration musulmane en France et une institutionnalisation certaine de la xénophobie. Au contraire, la notion de sécurité sociétale, même appliquée de manière critique, ne permet pas de saisir le caractère fluide et fuyant des phénomènes regroupés généralement sous le label « identitaire » ; elle doit en conséquence être largement amendée au niveau de ses erreurs définitionnelles, si ce n'est simplement rejetée. Bref, la notion de sécurité sociétale n'est pas un « concept ouvert » [56] qui ne prend sa valeur qu'une fois opérationnalisé dans une analyse substantielle ; ce qui l'amène à préjuger *a priori* de ses conclusions ou des caractéristiques de son objet d'étude [57].

II – De l'identité à l'identification : une application critique aux discours sur l'immigration et/ou l'islam en France.

Les discours que nous proposons d'étudier [58] sont constitués d'énoncés isolés, d'entretien ou textes publiés dans la presse. Ils forment une sorte de corps de doctrine dans lequel les éléments de la sécurisation de l'immigration sont clairement reconnaissables : la distinction entre « eux » et « nous », les menaces existentielles pour l'ordre public et l'identité, une grille d'interprétation du monde culturaliste, des personnalités influentes rompant la routine de la politisation... Il sera possible d'y retrouver la plupart des défauts que nous imputons à la théorie de l'Ecole de Copenhague et à son orientalisme latent : essentialisme, culturalisme, objectivisme, normativisme. Ces énoncés ne se contentent pas de décrire le monde ou des individus, ils l'*instituent* et impose une seule vérité : celles des rapports de force matériels et symboliques dominants à un moment donné.

La censure structurelle qu'opère un champ sur les productions d'énoncés et les stratégies d'euphémisation qui en découle déterminent la mise en forme d'un discours, c'est-à-dire sa mise en conformité avec les règles du champ [59]. La sécurisation correspond, au contraire, à la rupture des règles d'énonciation du champ politique (ouvert au débat et public) pour entrer dans le champ de la sécurité (urgence et Raison d'Etat). La mise en forme sécuritaire d'un discours peut-être comparée à une absence de censure, ou plus précisément à une redéfinition des limites du champ, qui sont élargies vers celui de la sécurité. Il y a alors ce que l'on peut appeler des *stratégies de dramatisation*, qui répondent aux effets d'occultation des stratégies d'euphémisation par des *effets de monstration*, c'est-à-dire de désignation d'un élément comme existentiellement menaçant. Les énoncés sécuritaires deviennent alors les lieux d'exercice d'une violence symbolique d'autant plus légitime qu'elle est justifiée par la volonté de survie [60].

Les émeutes de « banlieues » à l'automne 2005 [61] fournissent un cadre extraordinaire de rupture de l'ordre public à partir duquel établir le caractère traditionnel des travaux de l'Ecole de Copenhague qui les feraient aussitôt apparaître comme un conflit identitaire. Les propos utilisés dans notre corpus ont été tenus par des personnalités publiques (connues et reconnues) ayant un accès aux médias nationaux ou internationaux et un capital symbolique qui légitime leurs propos (fonction politique ou scientifique). Le cadre temporel est important car il détermine le contexte situationnel : plusieurs déclarations analysées ont été faites pendant ou dans un laps de temps proche des émeutes, ce qui peut amener à croire qu'elles révèlent des opinions ou des raisonnements personnels aux locuteurs et qu'elles répondent à la loi de la sincérité : « pour affirmer quelque chose on est censé pouvoir garantir la vérité de ce qu'on avance » [62]. Il est donc question de *prises de position*. Et souvent, ce seront des

interprétations culturalistes qui en ressortiront : les facteurs qui auraient favorisés ce déclenchement de violence sont culturels ou religieux. C'est la différence culturelle, la différence d'identité, qui explique la fracture entre la France et ses banlieues, comme les difficultés qui peuvent y exister. Pour redessiner les limites de la parole sur l'immigration ou ce que l'on désigne comme tel, il faut rompre le sens commun, rompre avec « ce que l'on croit généralement » [63]. Une fois les facteurs économiques et politiques éludés, les processus de construction discursive de la menace identitaire peuvent alors s'imposer aisément.

1°) La grammaire de la sécurité sociétale : distinguer entre « eux » et « nous ».

Pour établir si l'immigration musulmane est sécurisée par certains discours, il faut d'abord rechercher si une distinction entre « eux » et « nous » se fait en termes identitaires ou culturels. « A force de marteler que “la” culture est oppression, élitisme, qu'une pièce de Shakespeare n'a pas plus de valeur qu'une chanson, et qu'un vers de Racine ne vaut pas mieux qu'un couscous, comment s'étonner qu'on brûle des bibliothèques ? » (R. Redeker [64]). Il y a ici une rupture dans le registre de la comparaison : pourquoi comparer un vers de Racine avec un plat culinaire, alors que précédemment la comparaison restait dans le registre artistique (une pièce de Shakespeare/une chanson) ? Il s'agit probablement d'explicitement à moindre frais la culture ou plutôt l'inculture que le locuteur estime être responsable des violences. Il est aussi question de rétablir ce qu'il pense être la véritable hiérarchie des cultures [65] afin de résoudre les problèmes que connaissent les quartiers populaires. Yvan Rioufol déplore explicitement « la fracture identitaire née d'un communautarisme ethnique » à cause de « l'arrivée trop massive de populations extra-européennes et de l'emprise de l'intégrisme dans les quartiers » ; finalement, l'éditorialiste du *Figaro* estime qu'il « reste aux politiques à considérer enfin l'immigration pour ce qu'elle est devenue : un problème pour l'identité du pays » [66]. La culture comme l'identité apparaissent dans ces énoncés comme des éléments du problème de l'intégration d'individus qui « sont tout à fait français juridiquement. Mais disons les choses comme elles sont : la polygamie et l'acculturation d'un certain nombre de familles font qu'il est plus difficile d'intégrer un jeune originaire d'Afrique noire qu'un jeune français d'une autre origine » [67]. Plusieurs fois la polygamie a été désignée comme un facteur causal de la situation critique dans les quartiers populaires : permettant de désigner implicitement l'islam comme facteur culturel « débilitant » [68], elle tend surtout à faire des différences de modes de vie des différences irréductibles potentiellement conflictuelles [69]. L'interprétation culturaliste des émeutes imprègne ces discours, où les violences sont expliquées par l'inculture ou la *mauvaise culture* de ceux qui les commettent [70].

Le second élément pertinent dans l'analyse de la grammaire de la sécurité est celui qui veut que face à ces menaces identitaires et sécuritaires, il faille prendre des mesures urgentes et exceptionnelles, et que le temps n'est plus aux tergiversations. « Le déferlement, depuis 30 ans, d'une immigration incontrôlée si étrangère à nos croyances, à nos mœurs et à nos lois avait d'avance compromis le lent travail de biologie sociale que requiert une intégration heureuse, et d'ailleurs nécessaire. Le flux – celui surtout d'Afrique noire – sans cesse grossi par le regroupement familial – voire polygame –, loin d'irriguer calmement la nation, aura constitué ces poches stagnantes où grouillent de mauvaises fièvres. Leur avenir était écrit d'avance » (C. Imbert) [71]. On retrouve, au-delà du déterminisme culturel affiché, la séparation performative entre « eux » et « nous » en des termes identitaires et culturels. Mais ce qu'il convient de noter avant tout est ce rejet d'une certaine immigration et d'une politique d'immigration qui a causée, cause et causera encore et toujours tant de problèmes car *ces gens* qu'elle fait entrer *chez nous* ne correspondent pas à « nos croyances, à nos mœurs et à nos lois ». Il faut logiquement en finir avec la « sollicitude “sociologique” pour les voyous » et « [mettre] en sourdine l'ancestrale rhétorique sur prévention et répression ». Deux autres exemples viennent montrer l'impérieuse nécessité de mesures

exceptionnelles propres au domaine de la sécurité. D'abord, plusieurs locuteurs pensent que *l'on n'a pas eu le courage de regarder cette vérité en face* lui préférant « l'angélisme et la jérémiade » (Imbert), caractéristique marquée implicitement par des considérations personnelles sur le genre : il faut donc agir, être des *hommes courageux* et affronter cette immigration menaçante. Ensuite, si l'on ne réagit pas, le risque ultime est celui du choc des identités et des luttes intercommunautaires car les révoltes « sont dirigées contre la France en tant qu'ancienne puissance coloniale, contre la France en tant que pays européen, contre une France à la tradition chrétienne ou judéo-chrétienne » (Alain Finkielkraut) [72].

L'esthétique du choc des identités mobilisée par les locuteurs (Imbert, Rioufol, Redeker) fait des émeutiers et de leurs supposés soutiens des ennemis, voire des combattants, culturellement identifiable. Le paradigme désignationnel des émeutes permet de mettre en évidence des connotations péjoratives concernant les émeutiers et ceux qui sont désignés comme leurs soutiens ou leurs défenseurs. Il est fait état de ceux qui sont accusés d'excuser les émeutes comme des naïfs ou des inconscients [73]. Les émeutiers sont eux désignés par des expressions qualifiant leurs actes [74], leurs conditions supposées [75] ou par un jugement de valeur (« racaille »). Au contraire, ceux qui s'opposent à eux sont nommés (« Sarkozy », « Nicolas Sarkozy », « Dominique de Villepin ») ou désignés par leurs fonctions (« Premier ministre », « ministre de l'Intérieur », « les policiers », « les pompiers » etc.). Cette différence de traitement montre une prise de position désapprouvée et une déférence discriminée selon les individus objets du discours. De plus, elle décrit la situation avec, d'un côté, un ensemble d'individus supposés avoir des caractéristiques identiques et, d'un autre côté, des personnes nommées, identifiées et donc individualisées. Ensuite, le champ sémantique utilisé pour décrire ces émeutes ou la vie quotidienne dans les banlieues est conflictuel voire guerrier [76]. Yvan Rioufol s'autocensure par prétériton en estimant qu'« il n'y a pas lieu de parler de guerre civile. Mais [que] l'hypothèse n'est plus invraisemblable ». Ce qui est frappant est la référence à une perception réductrice de l'immigré supposé *sorti tout droit de sa savane* : ainsi, Claude Imbert parle de « foudades tribales » ou de « territoires claniques » et Yvan Rioufol de « razzias ». Ces expressions sont liées à l'identification des individus à leurs cultures, et seul le contexte extra-discursif peut aider à comprendre la signification de l'emploi de ces mots. En définitive, ce langage nous ramène directement à la sécurisation car il est bien fait état d'un conflit ou d'un risque de conflit dangereux qui « menace de [déstabiliser] la République » (élément politique) et qui relève d'un « rejet de la France » (élément culturel).

Il y a dans ces discours toutes les caractéristiques de la grammaire de la sécurité sociétale : désignation d'un ennemi, identification de la menace en termes identitaires, appel à des mesures exceptionnelles depuis trop longtemps repoussées. Il serait donc possible de conclure qu'il y a bien une sécurisation de l'immigration et/ou de l'islam en France au travers de certains discours tenus par des politiques, des intellectuels ou des éditorialistes connus et reconnus. Cependant, malgré une analyse des procédés linguistiques de la sécurisation, la théorie de l'Ecole de Copenhague ne dit pas grand-chose sur les processus par lesquels se diffusent et se banalisent des discours jusque-là stigmatisés et marqués politiquement à l'extrême-droite, à tel point qu'ils deviennent des éléments autorisés de la rhétorique d'autorité.

2°) Domination symbolique et institutionnalisation de la xénophobie : l'hérésie institutive.

La notion de sécurisation possède la faiblesse sociologique de sa qualité linguistique, il convient alors de la compléter avec la critique bourdieusienne des actes de langages et l'économie des échanges linguistiques qu'il propose [77]. L'institutionnalisation, c'est-à-dire l'acceptation, la banalisation et la diffusion, de la xénophobie, chose généralement refoulée, passe par des discours hérétiques qui rompent le sens commun pour s'imposer et sont d'autant plus facilement acceptables qu'ils sont le fait de

locuteurs possédant un fort capital symbolique [78]. Si le langage peut être dit performatif et favorise une forme de rite d'institution [79], en l'occurrence celui des personnes désignées et identifiées comme immigrés et institués comme menace, cela ne vient pas du langage mais de la « délégation d'autorité » [80] reçu par les locuteurs lorsqu'on s'adresse à eux pour avoir leur opinion, ou qu'il nous la livre dans les chroniques périodiques qu'ils se sont vus accordés, et que cette opinion est défendue par des titres, des fonctions ou des positions sociales assurant du sérieux et de la légitimité des analyses proposées. Le discours d'autorité est aussi et surtout un discours autorisé, et inversement.

Il y a plusieurs façons de juger du capital symbolique détenu par des individus. Une première peut être celle qui relie capital symbolique et capital culturel, à savoir les titres ou les positions occupées par les agents dans le champ culturel ou académique. Par exemple, Hélène Carrère d'Encausse est membre de l'Académie française. Lorsqu'elle fait une déclaration à la télévision russe [81], c'est cette dernière qui *se tourne vers elle*, spécialiste de la Russie, pour avoir son éclairage sur ce qui se passe au même moment en France [82]. Alain Finkielkraut est professeur à Polytechnique et présenté comme philosophe ; Robert Redeker est lui membre du comité de rédaction des *Temps Modernes* et enseigne la philosophie au lycée. Un autre élément fondamental et constitutif dans nos sociétés spectaculaires est celui des médias, véritable rampe de lancement d'accumulation primitive rapide de capital symbolique. Ainsi, Yvan Rioufol possède une chronique périodique depuis plusieurs années dans le plus vieux quotidien français, classé à droite ; *Le Figaro* est diffusé à plus de 300 000 exemplaires. Claude Imbert a dirigé *Le Point* et y écrit encore, cet hebdomadaire est publié à plus de 400 000 exemplaires. Un dernier élément est celui des fonctions politiques. Nous savons que Nicolas Sarkozy, à l'époque ministre de l'intérieur est aujourd'hui président de la République ; on peut noter que Xavier Darcos est aujourd'hui ministre de l'Éducation, ou que Bernard Accoyer préside dorénavant l'Assemblée nationale. Il semble que le type de « petite phrases » étudiées ait un taux de rendement symbolique particulièrement élevé : par exemple, après la diffusion en France de son entrevue polémique accordée à *Haaretz*, Nicolas Sarkozy a défendu Alain Finkielkraut estimant qu'il « [faisait] honneur à l'intelligence française » [83].

La forte hétéronomie entre les champs intellectuels, médiatiques et politiques favorise ces mécanismes de rétribution symbolique. Alors que le mouvement sécurisant est généralement lancé par des politiques ou des intellectuels (éditorialistes compris), il est diffusé par les médias qui ordonnent le débat (le sujet, ses limites), la prise de parole autorisée et qui, avec l'*effet de réel* [84] qu'ils produisent, légitiment cette perception de l'islam et/ou des immigrés musulmans. Grâce à cette capacité de désignation (*naming*) et de délimitation (*framing*), il est possible de diffuser en masse [85] des idées qui seront reçues d'autant plus facilement qu'elles sont déjà présentes et se sont institutionnalisées au cours de l'Histoire ancienne ou contemporaine dans l'imaginaire collectif d'un groupe social donné [86]. Les caractéristiques conflictuelles et réifiantes des discours relevant de l'orientalisme décrit par Edward Saïd se retrouvent implicitement dans les discours étudiés qui associent des « *continuités thématiques* » à des « *discontinuités analytiques et pratiques* » [87] et puisent dans divers imaginaires le style qui les caractérise ; ce qui est un bon indice de la permanence d'un certain orientalisme [88]. Il est également important de noter que dans la plupart des propos étudiés, on constate une prise en charge très marquée des énoncés au travers de laquelle le locuteur exprime sa conviction en ce qu'il dit en même temps qu'il garantit la véracité de ses propos. Il y donc un transfert des capitaux symboliques possédés par les locuteurs sur leurs énoncés. L'acceptation de ces discours par la majorité ne devient alors qu'une formalité dans la mesure où ils sont largement diffusés et qu'ils sont socialement légitimés [89].

Ces discours hérétiques, rompant le domaine de la politisation pour entrer dans celui de la sécurisation, constituent les éléments idéologiques par lesquels certaines opinions se légitiment et se diffusent. Malheureusement, les notions de sécurisation et de sécurité sociétale ne permettent pas la mise en

évidence des paramètres sociopolitiques de ces stratégies discursives. Si la sécurité est ce qu'on en dit, et qu'il existe objectivement des problèmes de sécurité parce qu'on dit qu'il y en a, il y a alors une simple reproduction, sans distance critique, des discours identitaires quels qu'ils soient. Paradoxalement et à titre d'exemple, on peut noter que le Front islamique du salut algérien, à propos des antennes paraboliques fleurissantes, parlait d'antennes « paradiaboliques » ; la notion de sécurité sociétale lui aurait très bien permis de démontrer qu'il y avait bien, par le biais de la pénétration progressive du mode de vie occidental, un problème quant à la reproduction autonome de l'identité en Algérie. Problème qui légitimerait leur volonté de défendre à tout prix ce qu'il croit être l'islam et sa culture.

L'hérésie institutive de la sécurisation de l'immigration musulmane, ou de ce qui est désigné comme telle, ne repose pas uniquement sur le respect de la grammaire de la sécurité mais également sur les conditions d'expression et de réception des discours. D'un journal de référence à un échange anodin, la diffusion de discours sécuritaires sera d'autant mieux acceptée qu'elle est répétée et valorisée dans un contexte propice et par des moyens adéquates. Il s'agit probablement là d'un des mécanismes les plus implicites mais les plus puissants de la production d'un racisme ou d'une xénophobie qui ne dit pas son nom [90], et qui refuse d'ailleurs de s'accepter comme tel pour se présenter comme un simple *travail d'énonciation* [91]. En dernier lieu, il faut également rappeler que ce travail d'énonciation a servi à légitimer la prise de très nombreuses lois et mesures exceptionnelles de contrôle et de répression ainsi que leur inscription dans le droit commun de manière intense, surtout à partir de 2002 et de la présence de Jean-Marie Le Pen (Front national) au second tour de l'élection présidentielle. Associant profits symboliques et profits politiques, le discours hérétique sécuritaire sur l'immigration finit au bout du compte par remplacer l'ancienne *doxa* antiraciste [92], érigée au rang de « communisme du XXI^e siècle » (A. Finkelkraut). La désignation de la menace n'est pas seulement une condition de la sécurisation et des politiques sécuritaires mais l'existence supposée de la menace est la raison même pour lesquelles ces mesures sécuritaires sont acceptées comme telles et doivent être prises.

3°) Assignation et affirmation identitaire.

L'Ecole de Copenhague est holiste et idéaliste : elle considère que les agents sont déterminés principalement par les structures sociales, et, dans la notion de sécurité sociétale, les structures sociales sont représentées par les identités. D'une certaine manière, Barry Buzan et Ole Waever n'ont fait qu'ouvrir la voie à l'idéalisme structurel d'Alexander Wendt [93]. Pourtant, dans son article sur le débat agent-structure, Wendt avertissait des risques liés au manque de conceptualisation des unités primaires du néoréalisme. L'absence totale de conceptualisation et de problématisation des agents, Etat compris, et de leur rapport aux structures sociales en question affaiblit les travaux de l'Ecole de Copenhague. En effet, l'agent peut être vu au moins de deux manières opposées l'une volontariste, où il est représenté subjectivement comme dans la théorie du choix rationnel, et l'autre déterministe, où il est représenté objectivement [94]. Si l'identité est conçue de manière relative, malléable, multiforme et, en définitive, si l'identité n'existe pas et que seules des identifications existent, les obstacles rencontrés par l'Ecole de Copenhague peuvent être surmontés en conceptualisant les types de recours que peuvent faire les agents des structures identitaires dans le monde réel : comme il y a des entrepreneurs de morale, il y a des entrepreneurs identitaires ; comme la criminalité est construite par le droit et la morale, l'identité et l'appartenance identitaire sont le fait des agents qui veulent les faire advenir, et les discours identitaires sont le fruit d'un apprentissage et d'une socialisation particulière et ne reflète pas la supposée réalité de l'identité mais bien la pratique et la trajectoire personnelle de ceux qui s'en réclament [95]. Les groupes sociaux comme les agents n'ont pas une ou des identités, mais ils s'attribuent ou se voient attribuer une ou des identités. L'identité n'est plus alors l'entité réifiée et déifiée qu'en a faite la notion de sécurité sociétale mais elle devient ce qu'elle est, un élément de la vie sociale avec son histoire. Or, la notion de

sécurité sociétale, reprenant à son compte les discours identitaires et ignorant le dilemme normatif des études de sécurité, reproduit les perceptions de menaces identitaires fondées sur la désignation de déviances identitaires, c'est-à-dire de disqualification publique d'individus assignés à, ou revendiquant, une identité.

En imaginant un axe allant d'une conception déterministe des agents à une autre où les agents sont entièrement autonomes avec toute une gamme de nuances potentielles, l'identité peut apparaître d'abord comme un *recours* parmi d'autres que les agents ont à leur disposition pour atteindre leurs fins dans une situation donnée. En outre, l'affirmation identitaire ne poursuit probablement pas dans chaque cas des objectifs purement identitaires. De l'autre côté, si l'on se rapproche d'une vision plus déterministe, les structures sociales-identitaires, entendues comme discours sur l'identité, identifient les individus aux représentations les plus solidement installées. L'assignation identitaire concerne ces processus par lesquels, par exemple, Barack Obama est plus souvent identifié comme « noir » alors qu'il est métis. Ils se retrouvent de façon plus prononcée encore dans la notion de sécurité sociétale, où les agents sont déterminés par leur identité dans la mesure où leur sécurité en dépend. En revanche, l'assignation et l'affirmation ne sont pas des notions exclusives, toute une gamme de recours identitaire peut être conçue et sûrement observée. Les situations de polarisation des identités deviennent alors des cas particuliers des relations réciproques entre les phénomènes identitaires, leurs environnements et leurs protagonistes.

Un bon exemple pourrait être celui des « affaires du voile ». Nombre des discours s'opposant au port du voile, dans les écoles ou en général, le représentent comme un symbole de l'oppression des femmes en islam ou comme un signe d'aliénation de la femme musulmane. Ces discours sur le voile contribuent à la sécurisation de l'islam car ils posent que le port du voile participe d'une altération de la représentation dominante des femmes dans la société, de la menace pesant sur la reproduction autonome de l'identité. Appliquée à ce cas, la notion de sécurité sociétale nous apprendrait qu'il existe une insécurité sociétale parce que certaines musulmanes portent le voile, ce qui, avec la notion de sécurisation, est (perçu comme) une menace en termes identitaires. Ce qu'elle ne nous dira pas, c'est à la fois pourquoi les discours sur le port du voile sont parfois péjoratifs, pourquoi et comment le voile est perçu de la manière dont il est effectivement perçu, pourquoi certaines femmes choisissent de porter le voile et comment elles se le représentent. Dans le cas des polémiques récentes sur « le voile à l'école », les mécanismes d'assignation identitaire faisait des jeunes filles concernées soit des intégristes potentielles soit des victimes de la domination masculine [96]. Pourtant, seule une étude de terrain avec des données récoltées auprès de suffisamment d'informatrices peut faire ressortir les véritables et multiples raisons et ressorts du port du voile dans les collèges, lycées ou en général. Sans cela, il est difficile de dire ce qu'est le voile pour celles qui le portent, s'il s'agit bien d'une affirmation identitaire menaçante, d'une provocation adolescente, du fruit d'une domination quelconque... On comprend aussi mieux pourquoi les discours sur les émeutes identifiaient leurs protagonistes comme des « immigrés » alors que les personnes en question sont en majorité de nationalité française.

4°) Culturalisme d'Etat et *Huntington-like theory*.

Lorsque Napoléon a lancé la campagne d'Égypte, il avait avec lui des savants chargés d'étudier les civilisations locales et de nombreux officiers rédigeaient eux-mêmes des notes anthropologiques ; les Etats-Unis ont eux aussi intégré (*embedded*) des anthropologues dans l'actuelle guerre en Irak [97]. Il ne fait plus de doute que la notion de sécurité sociétale pose le cadre d'un véritable « choc des identités » entre des groupes amenés à se définir en termes essentiels et irréductibles. Dans cette perspective, cette notion en rappelle une autre : celle de « choc des civilisations ». L'historien Bernard Lewis a formulé cette hypothèse en 1957 [98]. Samuel Huntington l'a remise au goût du jour et introduite dans l'étude

des relations internationales [99]. Il estime que le choc des civilisations constitue la dernière phase de l'évolution des conflits dans le monde moderne et remplacera les conflits interétatiques classiques [100]. Ce sont les « lignes de fractures culturelles » qui seront les principaux lieux des conflits armés et verront s'opposer les « identités civilisationnelles » [101]. Alors que pour Bernard Lewis, l'affrontement a lieu entre « entre deux variantes d'une même civilisation » [102], il existe, pour Samuel Huntington, une conflictualité nécessaire et croissante et des différences irréductibles entre ces deux mondes.

C'est à la lumière de cette théorie que doit être analysée la dernière étape du développement des travaux de Huntington sur l'antagonisme entre latino-américains (ou hispaniques) et anglo-protestants [103]. L'immigration hispanique aux Etats-Unis risque de changer la réalité culturelle du pays, par exemple en instaurant un bilinguisme espagnol-anglais. La société américaine est décrite comme étant en état d'insécurité sociétale. L'identité américaine, qu'Huntington définit comme anglo-protestante, a subi les assauts des identités alter-nationales – pour une autre nation comme le Mexique –, infranationales – pour une race, un genre etc. – et transnationales – liées à la mondialisation des échanges économiques et culturels [104]. Le 11-Septembre a eu pour conséquence de revigorer l'affirmation d'une identité proprement américaine que, pêle-mêle, « la mondialisation, le multiculturalisme, le cosmopolitisme, l'immigration, l'infra-nationalisme et l'antinationalisme » [105] avaient mise à mal. Les raisons pour lesquelles Huntington craint « l'immigration mexicaine et l'hispanisation » (titre du chapitre 9) ne sont pas seulement culturelles et identitaires. A la langue et à l'identité, Huntington ajoute la contiguïté des territoires, les possibles revendications historiques de rattachements de certains territoires au Mexique, « la quantité » des immigrants, leur concentration régionale, les flux continus et stables, la clandestinité, le niveau d'éducation et de revenus ainsi que leur faible intégration. C'est une véritable colonisation à rebours qui est décrite et qui peut mener, au mieux, à une nation américaine biculturelle et bilingue ou, au pire, au démembrement des Etats-Unis.

C'est ici que se rejoignent les préoccupations de l'Ecole de Copenhague et celles d'Huntington. Outre la centralité commune du concept d'identité, la source du risque de conflit est identique – l'immigration – et les conséquences envisagées dans l'interaction entre les différents secteurs de la sécurité le sont tout autant. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce que Samuel Huntington cite par deux fois *Identity, Migration and the new security agenda in Europe* ainsi que la notion de sécurité sociétale [106]. Prenant pour acquis les dangers attribués à la présence d'immigrants, il utilise cette notion pour introduire le chapitre qui traite de l'intégration et celui consacré spécifiquement aux immigrés hispaniques, mais il s'en sert aussi pour marquer l'éventualité d'un réveil identitaire chez le « grand public » opposé à des élites cosmopolites. Pourtant, Barry Buzan et son équipe de recherche avaient déjà, en 1998, prévus les risques de sécurisation de l'immigration hispanique aux Etats-Unis. De même, la proximité territoriale avec le Mexique et la possibilité d'une Amérique à dominante hispanophone favorisaient selon eux ce passage de la politisation à la sécurisation [107]. Rétrospectivement, la notion de sécurité sociétale est une théorie à la manière d'Huntington, soit une *Huntington-like theory* pour utiliser un anglicisme [108] ; elle n'en reste pas moins une *Huntington-light theory*. Développées parallèlement, elles n'appartiennent pas au même courant de la discipline mais souffrent des mêmes errements théoriques, conséquences de leurs présupposés métathéoriques identiques concernant leurs visions de la culture ou de l'identité.

La théorie du choc des civilisations a servi de caution à la politique étrangère américaine post-Guerre Froide en étant un mot d'ordre efficace et facilement utilisable pour justifier le maintien de crédits militaires importants ; la description de l'immigration hispanique par Huntington peut justifier également la construction d'un mur entre la frontière du Mexique et des Etats-Unis. La création, en France, d'un ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire répond à des préoccupations similaires à celles soulevées par ces deux programmes de

recherche ; et la notion de sécurité sociétale appliquée au cas français ne fait que confirmer ces considérations sans les questionner : elle apparaît comme un outil scientifique de légitimation politique, elle est l'ultime caution de l'expulsion et de l'exclusion des personnes désignées, ou amenées à être désignées, comme étrangères. Ole Waever le reconnaissait lui-même : « En étudiant la dynamique de la sécurité dans sa relation aux Etats, aux nations et à l'Europe, nous mettons l'accent sur un aspect paradoxal de l'identité nationale en tant qu'objet de sécurité : toute politique sécuritaire ayant pour objet l'identité tend à augmenter le sentiment d'insécurité et perpétue par là même la démarche sécuritaire » [109].

Conclusion.

Ainsi, la notion de sécurité sociétale souffre de ses postulats métathéoriques, de son positionnement volatile dans les études de sécurité et de son appartenance au constructivisme dominant. Par les subversions théoriques qu'elle a imposées, l'Ecole de Copenhague s'est placée en opposition aux études de sécurité dominantes : critique face aux théories dominantes de la sécurité, elle n'en reste pas moins dominante si on la rapporte aux études critiques de sécurité ou au constructivisme critique. L'absence d'une épistémologie critique quant à la représentation du rôle et de la place de la science dans les sociétés l'empêche de mettre le doigt sur l'ensemble des implications de ses conclusions théoriques. Le manque de réflexivité dans la pratique scientifique limite la portée de sa critique des discours sécuritaires qui finissent par être reproduit sans que les causes de leurs forces sociales soient analysées. Les errements définitionnels des prémisses de la notion de sécurité sociétale rendent encore plus floue une théorie dont la force ne réside pas dans sa puissance explicative mais dans son caractère prospectif et prescriptif. A ce titre, loin d'être une notion ouverte, la notion de sécurité sociétale charrie avec elle les présupposés politiques communs qui se retrouvent dans les discours identitaires. La perspective sécuritaire appliquée aux migrations internationales rend impossible une théorisation adéquate de ces phénomènes et de leurs conséquences : le domaine sécuritaire ne cherche pas des moyens pour faire la paix mais bien des méthodes pour gérer un état de guerre.

La mauvaise prise en compte de l'Etat, notamment de son rôle dans la construction normative de la citoyenneté et de la nationalité, est en partie responsable des problèmes rencontrés par l'Ecole de Copenhague. Puisque l'Etat reste l'objet référent principal de la sécurité, il lui incombe toujours le rôle d'assurer sa sécurité et celle de la population vivant sur le territoire où s'exerce sa souveraineté. Or, l'*ultima ratio regum* en matière identitaire ou d'immigration n'est pas du même ordre que celle à tenir vis-à-vis d'un ennemi militaire. Bien que reposant sur une schématique schmittienne ami-ennemi quasi-identique, une menace identitaire est une menace irréductible aux individus qui forment un groupe identitaire alors qu'en même temps l'identité n'existe que dans les représentations mentales des individus d'un groupe donné. Ainsi, ni l'anéantissement sans retenue, ni l'imposition idéologique ne sont des armes adéquates : seul le contrôle et la répression, en somme tous les processus possibles d'assujettissement, permettent d'une part de contrôler physiquement les populations et d'autre part de réprimer symboliquement et/ou matériellement les représentations du monde ou les actes qui ne concordent pas avec l'ordre établi.

NOTES

[1] Dario BATTISTELLA, *Théorie des Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003. Une seconde édition est parue en 2006.

[2] Steve SMITH, John BAYLIS, Patricia OWEN, *The Globalization of World Politics. An introduction to international relations*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

[3] Barry BUZAN, *People, States and Fear. An agenda for international security studies in the post-cold war era* (1983), New York, Harvester Wheatsheaf, 1991.

[4] BOOTH Ken (ed.), *Critical security studies and world politics*, Londres, Lynne Rienner, 2005.

[5] L'œuvre originale de Buzan représente « un tournant majeur du débat académique sur le concept de sécurité et mérite un traitement important pour son originalité et son impact sur les études de sécurité dans la décennie suivante. (...) Reconnaître les mérites d'un "concept de sécurité élargi" et de l'autorité de Buzan sur le sujet est devenu un réflexe des chercheurs sur la sécurité, et est entré dans le lexique quotidien des politiques » (Bill McSWEENEY, *Security, identity and interests. A sociology of international relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 25).

[6] En effet, les travaux de Buzan remontent au tout début des années 1980, c'est-à-dire avant l'émergence et l'institutionnalisation du courant constructiviste en Relations Internationales et une dizaine d'années avant la première publication des théories huntingtonniennes des civilisations.

[7] Pierre BOURDIEU, « Science, politique et sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2002/2, 141, pp. 9-12.

[8] Edward SAID, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (1978), Paris, Seuil, 2004.

[9] Alan F. CHALMERS, *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend* (1976), Paris, La Découverte, 1987, pp. 136-142.

[10] Jef HUYSMANS, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Culture et Conflits*, n°31-32, 1998, pp. 177-202.

[11] Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, pp. 203-207.

[12] Bill McSWEENEY, « Identity and security : Buzan and the Copenhagen School », *Review of International Studies*, vol. 22, n°1, pp. 81-93.

[13] Ole WAEVER, « Aberystwyth, Paris, Copenhagen. New "schools" in security theory and their origins between core and periphery », Papier présenté à la rencontre annuelle de l'International studies association, Montreal, 17-20 mars 2004.

[14] Pierre BOURDIEU, « Pour une science des œuvres », in Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, pp. 59-99.

[15] Barry BUZAN, *People, States and Fear. An agenda for international security studies in the post-cold war era* (1983), New York, Harvester Wheatsheaf, 1991 ; Barry BUZAN, Ole WAEVER, Jaap De WILDE, *Security, a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998 ; Ole WAEVER, Barry BUZAN, Morten KELSTRUP, Pierre LEMAITRE (eds.), *Identity, Migration and the new security agenda in Europe*, New York, St. Martin's Press, 1993 ; Ole WAEVER , « Securitization and

Desecuritization », in LIPSCHUTZ Ronnie D., *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 45-86.

[16] Barry BUZAN, *People, States and Fear*, op. cit., pp. 11-21.

[17] Barry BUZAN et alii, *Security, a new framework*, op. cit., p. 121.

[18] Barry BUZAN, *People, States and Fear*, op. cit., pp. 65-67.

[19] Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., pp. 24-25.

[20] Barry BUZAN, *People, States and Fear*, op. cit., p. 19.

[21] Ole WAEVER, « Securitization and Desecuritization » in LIPSCHUTZ Ronnie D., *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 45-86.

[22] Pour une autocritique voir Ole WAEVER et alii, *Identity, Migration*, op. cit., pp. 187-189 ; « Securitization and Desecuritization », art. cit., pp. 65-66. Dans *People, States and Fear*, Buzan écrit par exemple qu'il existe « une grande tentation pour les gouvernements d'en appeler à la sécurité nationale pour leur propre avantage en identifiant une menace politique intérieure avec une politique [de déstabilisation] d'un Etat étranger » (p. 90).

[23] Arnold WOLFERS, « National Security As An Ambiguous Symbol » (1952), in WOLFERS, *Discord and collaboration*, Baltimore, John Hopkins University Press, pp. 147-165.

[24] Barry BUZAN, *People, States and Fear*, op. cit., p. 7-11.

[25] Bill McSWEENEY, *Security, identity and interests*, op. cit., p. 25 et 45.

[26] Pierre BOURDIEU, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », in Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, pp. 101-133.

[27] Ole Waever a été membre de la Commission du gouvernement danois sur les Affaires de Sécurité et de Désarmement (1993-1995), de l'Institut danois des Affaires Internationales (1995-2002), de la Commission de la Défense en 1997 et de « plusieurs autres bureaux de conseils politiques et académiques danois ou internationaux ». Sur le site du Département de Sciences Politiques de l'Université de Copenhague : <http://www.polsci.ku.dk/english/ind...> (Consulté en 2007).

[28] Ole WAEVER, Morten KELSTRUP, « Europe and its Nations : Political and Cultural identities », in Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., pp. 61-91.

[29] Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1937), in Max HORKHEIMER, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 15-92 ; Robert COX, « Social Forces, States and World Order : Beyond International Theory » (1981), in Robert COX, Timothy J. SINCLAIR, *Approaches to World Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 85-123.

[30] Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op.cit., p. 149.

[31] David CARLTON, « Civil War, “Terrorism” and Public Order in Europe », in Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., pp. 167-181.

[32] Martin O. HEISLER, Zig LAYTON-HENRY, « Migration and the links between social and societal security », in Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., pp. 148-166.

[33] Michael WALLACE, « Truths and power, monks and technocrats : theory and practice in international relations », *Review of International Studies*, vol. 22, n°3, juillet 1996, p. 301-321.

[34] Barry BUZAN, *People, States and Fear*, op. cit., p. 20.

[35] Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., p. 23. L’incise “dans des conditions acceptables” ne remet pas en cause les postulats de la notion de sécurité sociétale mais permet simplement de contourner le dilemme normatif sans le traiter comme un dilemme et l’intégrer à la théorie. Qui fixe ces conditions, comment sont-elles déclarées acceptables, que représentent-elles, qu’est-ce que l’acceptation, cela n’est pas dit.

[36] Barry BUZAN et alii, *Security, a new framework*, op. cit., p. 120.

[37] Sur cette distinction : *ibid*, pp. 23-24.

[38] « La société, c’est l’identité (society is about identity), l’image de soi des communautés et des individus qui s’identifient comme membres de cette communauté », Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., p. 24.

[39] Ole WAEVER et alii (eds.), *Identity, Migration*, op. cit., p. 38 pour la définition de la nation et page 30 pour celle de l’ethnie. Voir le chapitre 2 : Ole WAEVER, « Societal security : the concept », pp. 17-40.

[40] Cette conception tend à ignorer les conditions sociales, économiques et politiques du passage entre ethnie et nation et la place de la nation dans la constitution des Etats modernes. La naturalisation du passage de l’ethnie à la nation et la non prise en compte de la constitution historiquement concomitante de l’Etat néglige les processus concrets et les nécessités structurelles reliés aux différentes manifestations du nationalisme.

[41] Edward SAID, *L’Orientalisme*, op. cit., p. 35.

[42] Didier BIGO, « L’Europe de la sécurité intérieure. Penser autrement la sécurité », in Anne-Marie Le GLOANNEC (dir.), *Entre Union et nations, l’Etat en Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, p. 70.

[43] C’est pourquoi Bill McSweeney classe l’Ecole de Copenhague dans la catégorie des théories objectivistes et non pas avec les autres approches du constructivisme social, voir le plan de l’ouvrage *Security, identity and interests*, op. cit.

[44] Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L’Idéologie allemande (1845)*, Paris, Editions Sociales, 1976, p. 30.

[45] Bill McSWEENEY, « Buzan and the Copenhagen School », art.cit. , p. 85.

[46] Ole WAEVER et alii (eds.), Identity, Migration, op. cit., p. 185.

[47] Barry BUZAN, Security, a new framework, op. cit., p. 35.

[48] Max HORKHEIMER, « Théorie traditionnelle et théorie critique », art. cit., p. 22-23.

[49] Alex MACLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », Culture & Conflits, n°54, 2004, pp. 13-51 ; Alex MACLEOD, Isabelle MASSON, David MORIN, « Identité nationale, sécurité et la théorie des Relations Internationales », Revue Etudes Internationales, vol. XXXV, n°1, mars 2004, pp. 7-24 ; Stefano GUZZINI, Anna Leander (eds.), Constructivism and International Relations. Alexander Wendt and his critics, New-York, Routledge, 2006 (particulièrement la contribution commune de Guzzini et Leander, et celle de Maja Zehfuss).

[50] Alan F. CHALMERS, Qu'est-ce que la science ?, op. cit., p. 184 et 188-196.

[51] Yosef LAPID, « The Third Debate : on the prospects of international theory in a post-positivist era », International Studies Quarterly, vol. 33, n°3, septembre 1989, pp. 235-254 ; Steve SMITH, « Positivism and beyond », in Steve SMITH, Ken BOOTH, Marysia ZALEWSKI (eds.), International Theory : Positivism and Beyond, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 11-44 ; Ole WAEVER, « The rise and fall of the inter-paradigm debate », in Steve SMITH et alii, ibid, pp. 149-183.

[52] Les contributions notables dans la discipline sont celles de Andreas BIELER, Adam David MORTON, « The Gordian knot of agency-structure in international relations : A neo-Gramscian perspective », European Journal of International Relations, vol 7, n°1, mars 2001, pp. 5-35 ; Walter CARLSNAES, « The agency-structure problem in Foreign Policy Analysis », International Studies Quarterly, vol. 36, n°3, septembre 1992, pp. 245-270 ; David DESSLER, « What's at stake in the agent-structure debate ? », International Organization, vol. 43, n°3, été 1989, pp. 441-473 ; Roxanne Lynn DOTY, « Aporia : A critical exploration of the agent-structure problematique in International Relations theory », European Journal of International Relations, vol. 3, n°3, septembre 1997, pp. 365-392 ; Martin HOLLIS, Steve SMITH, Explaining and Understanding International Relations, Oxford, Clarendon Press, 1990 ; Heikki PATOMAKI, « How to tell better stories about world politics », European Journal of International Relations, vol. 2, n°1, mars 1996, pp. 105-133 ; Hidemi SUGANAMI, « Agents, structures, narratives », European Journal of International Relations, vol. 5, n°3, septembre 1999, pp. 365-386 ; Alexander WENDT, « The agent-structure problem in International Relations theory », International Organization, vol. 41, n°3, 1987, pp. 335-370 ; Alexander WENDT, « On causation and Constitution in International Relations », Review of International Studies, vol. 24, Special Issues, 1999, 101-117 ; Colin WIGHT, « They shoot dead horses don't they ? Locating agency in the agent-structure problematique », European Journal of International Relations, vol. 5, n°1, mars 1999, pp. 109-142 ; Colin WIGHT, Agents, Structures And International Relations : Politics As Ontology, Cambridge, Cambridge University Press, 2006

[53] HUYSMANS Jef, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », Culture & Conflits, n°31-32, 1998, pp. 177-202.

[54] Ole WAEVER et alii, Identity, Migration, op. cit., p. 70.

[55] Antonio GRAMSCI, Textes, Paris, Editions Sociales, 1983, p. 247.

[56] Pierre BOURDIEU, Loïc WACQUANT, Réponses. Pour une anthropologie réflexive, Seuil, Paris, 1992, p. 71.

[57] Bill McSWEENEY, « Buzan and the Copenhagen School », art. cit., pp. 82-84.

[58] Pour des raisons de place, nous ne pouvons reproduire l'intégralité de notre analyse discursive et des exemples qui la composent. Elle s'appuie sur MAINGENEAU Dominique, Analyser les textes de communication (1998), Paris, Nathan, 2000 et CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002. Se reporter à Salim CHENA, L'Orientalisme latent de l'Ecole de Copenhague, op. cit., pp. 44-70.

[59] Pierre BOURDIEU, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques (1982), Paris, Fayard, 2004, pp. 167-169.

[60] La réussite du discours hérétique ne réside pas dans le pouvoir performatif des mots mais dans la dialectique entre le langage et le groupe qui le reçoit. C'est avant tout un travail d'énonciation où il s'agit de nommer ce qui est généralement refoulé. « Il peut aussi s'accomplir dans le travail de dramatisation, particulièrement visible dans la prophétie exemplaire qui est le seul capable de discréditer les évidences de la doxa et dans la transgression qui est indispensable pour nommer l'innommable, pour forcer les censures institutionnalisées ou intériorisées qui interdisent le retour du refoulé, et d'abord chez l'hérésiarque lui-même » (Pierre BOURDIEU, Ce que parler veut dire, op. cit., p. 152).

[61] « Les émeutes ont duré trois semaines, du 27 octobre au 17 novembre, date à laquelle le ministère de l'Intérieur annonce le "retour à la situation normale" ; c'est-à-dire la fin des affrontements entre groupes de jeunes et policiers ainsi que le passage sous le seuil de cent voitures brûlées par nuit sur la France entière. Elles ont connu trois phases ». D'abord confinée à Clichy-sous-Bois où sont décédés les deux adolescents, elles s'étendent à la région parisienne (31 octobre-1er novembre) puis, progressivement, à toute la France (3 et 4 novembre) dans une quarantaine de départements et 274 communes. On peut noter qu'entre les 7 et 10 novembre, le nombre de voitures brûlées baisse de moitié. Voir Véronique Le GOAZIOU, Laurent MUCCHIELLI (dir), Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005, Paris, La Découverte, 2006, p. 13 et pp. 13-16.

[62] Dominique MAINGENEAU, Analyser les textes de communication (1998), Paris, Nathan, 2000, p. 21.

[63] Avant de pouvoir prétendre expliquer un évènement par un élément ou un autre, il faut évacuer les hypothèses concurrentes. Ici, il s'agit des causes socio-économiques et de la thèse de l'erreur policière : cette évacuation des hypothèses concurrentes laisse le champ idéologique libre. Il trouvera alors son contenu dans la culture ou la religion.

[64] Robert Redeker est présenté comme professeur de philosophie dans un lycée et membre du comité de rédaction des Temps Modernes (« Le nihilisme culturel imprègne les émeutes banlieusardes », Le Figaro, 28 novembre 2005). Il souligne.

[65] « On ne cesse de dévaluer "la" culture et de surévaluer, au nom du différentialisme, "les" cultures dans leur pluralité » ; « on leur a enseigné que tout se vaut » ; « le nihilisme est la situation d'égalisation

des cultures dans laquelle le travail social enferme les populations des banlieues » ; « la surévaluation des cultures, de toutes les cultures, et le fétichisme de la différence empêche de s'amalgamer à la culture nationale et républicaine de la France » [nous soulignons]. C'est bien le champ sémantique de la hiérarchie qui est utilisé : ce brouillage de la hiérarchie des cultures par les travailleurs sociaux et les « sociologues » est une cause des problèmes. Dans cette hiérarchie, on peut supposer que la « culture nationale et républicaine de la France » devrait être, en principe, au sommet, alors qu'on n'a pas cessé de la déclasser vis-à-vis de la culture du « couscous ». C'est un point de vue répandu ; ainsi, Le Monde (20-21 mai 2007) rapporte ces propos de Xavier Darcos, tenu sur son blog quelques mois avant d'être le nouveau ministre de l'Éducation Nationale : « Les mêmes “sauvageons” qui jouent les casseurs de banlieue et qui lapident la police ou l'école sont prêt à manifester, le cœur sur la main, contre le racisme ou en faveur de n'importe quel pacifisme » et « [l'école est] engluée [dans] un prêchi-prêcha “droits de l'hommes” global et uniforme qui interdit les hiérarchies, les différences et les choix ». Enfin, dans la lutte entre la culture légitime et les autres, la hiérarchie des cultures veut que « devant la culture, on s'incline, on baisse la tête » [nous soulignons] (Alain Finkielkraut, L'Arche, juin-juillet 2003). « On » désigne les supposés réfractaires à la culture.

[66] « Rébellion contre le ‘modèle français’ », Le Figaro, 11 novembre 2005. On peut noter que le titre de cet éditorial est à double sens : Rioufol explique comment les émeutiers se rebellent contre le « modèle français » ; mais lui aussi rejette ce modèle français qui consiste ignorer les risques inhérents à une immigration jugée massive et culturellement trop différente. Voir La Fracture identitaire, Paris, Fayard, 2007.

[67] Nicolas Sarkozy, L'Express, 17 novembre 2005. L'idée d'une intégration plus difficile pour les immigrés non-européens est également répandue : l'éditorial de Claude Imbert dans Le Point (10 novembre 2005) qualifie l'idée opposée d'« historique aveuglement ».

[68] Au moment du débat concernant la loi sur le voile à l'école, Claude Imbert s'est déclaré, sans être contredit, « islamophobe » : « Je suis un peu islamophobe, ça ne me gêne pas de le dire. (...) J'ai le droit, je ne suis pas le seul dans ce pays à penser que l'islam – je dis bien l'islam, je ne parle même pas des islamistes – en tant que religion apporte une débilite d'archaïsmes divers, apporte une manière de considérer la femme, de déclasser régulièrement la femme » [nous soulignons] (propos tenus sur LCI, 24 octobre 2003).

[69] C'est le cas par exemple dans une déclaration d'Hélène Carrère d'Encausse, de Gérard Larcher ou de Bernard Accoyer. Voir Libération, « Beaucoup de ces africains sont polygames... », 16 novembre 2005, Libération, « La polygamie jetée en polémique », 16 novembre 2005, Le Nouvel Observateur (site internet : nouvelobs.com), « La polygamie, cause des émeutes », 16 novembre 2005, Le Monde, « Le ministre de l'emploi fait de la polygamie une “cause possible” des violences urbaines », 16 novembre 2005. Deux autres exemples d'éditoriaux défendant cette idée : Jean-Marie Gautier, « La polygamie en question », Paris-Normandie, 17 novembre 2005 ; Bernard Delattre, « Les raisons de la colère », Les Dernières Nouvelles d'Alsace, 28 novembre 2007.

[70] Il est possible de rappeler qu'« à la différence du sauvage, le barbare (...) n'est pas “incivilisé” ou a-civilisé ; il est, depuis des siècles, “mal” civilisé. (...) Sa “mauvaise” civilisation, si intimement liée à sa religion, est la cause de son impossible domestication », Olivier LE COUR GRANDMAISON, Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial, Paris, Fayard, 2005, p. 85. Comment expliquer autrement cette généralisation d'un phénomène touchant « moins de 180 000 personnes ce qui représente moins de 0,3% de la population française » selon un Avis sur la situation de la polygamie en France

rendu par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme le 9 mars 2006 (www.cncdh.fr).

[71] « Le bûcher d'une politique », Le Point, 10 novembre 2005. La « politique » dont il est question est celle qui a mené selon le locuteur à la situation actuelle. Mais elle est portée au « bûcher » autant par les émeutes que par les propos du locuteur.

[72] Alain Finkielkraut, Haaretz, 17 novembre 2005 ([trad.](#)). Egalement l'émission hebdomadaire Réplique(s), diffusée sur France Culture le 6 janvier 2007.

[73] « Jobards », « crédules », « belles âmes », « gardiens du politiquement correct », « ces adeptes de la repentance », « les sociologues », « les animateurs de télévision ».

[74] « Voyous », « émeutiers », « criminels », « insurgés », « graines de casseurs ».

[75] « Enfants perdus », « instruments des dealers et des fondamentalistes », « ces jeunes »

[76] « Terrorisme urbain », « jeu de guérilla », « guérilla urbaine », « rixes interethniques », « tentatives de subversions », « techniques classiques de déstabilisation ».

[77] Pierre BOURDIEU, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques (1982), Paris, Fayard, 2004.

[78] Ibid, pp ; 150-151.

[79] Ibid, p. 126.

[80] Ibid, p. 113.

[81] « Ces gens, ils viennent directement de leurs villages africains. Or la ville de Paris et les autres villes d'Europe, ce ne sont pas des villages africains. Par exemple, tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont dans la rue et pas à l'école ? Pourquoi leurs parents ne peuvent pas acheter un appartement ? C'est clair, pourquoi : beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames. Dans un appartement, il y a 3 ou 4 femmes et 25 enfants. Ils sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements, mais Dieu sait quoi ! On comprend pourquoi ces enfants courent dans les rues », Libération, 16 novembre 2005.

[82] La brève présente Hélène Carrère d'Encausse comme « éminente historienne, spécialiste de l'Union Soviétique et secrétaire perpétuelle de l'Académie Française ».

[83] Le Monde, 4 décembre 2005.

[84] Appliqué par Pierre Bourdieu à la télévision, et originellement mise en avant par les critiques littéraires, l'effet de réel a pour conséquence de « faire voir » et « faire croire » à ce qui est montré ou désigné. Pierre BOURDIEU, Sur la télévision, Paris, Liber-Raisons d'Agir, 1996, pp. 20-21.

[85] Pour des analyses quantitatives et qualitatives voir DELTOMBE Thomas, L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005, Paris, La Découverte, 2005 ; RABAH

Saddek, L'islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'islam en France ?, Beyrouth, Al-Buraq, 1998 ; TSOUKOULA Anastasia, « Le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe », 14 février 2005 : <http://www.libertysecurity.org/arti...>. Pour un florilège voir CYRAN Olivier, BA Mehdi, Almanach critique des médias, Paris, Les Arènes, 2005, pp. 44-45 entre autres ; Pour Lire Pas Lu, n°6, « Les pyromanes de l'insécurité », octobre 2001 (<http://homme-moderne.org/plpl/n6/p3.html>), ainsi que le dossier spécial sur « les médias de la haine » sur <http://homme-moderne.org/plpl/10205...>

[86] Pour retrouver le portrait des mœurs, de la religion, du mode de vie etc. des « Arabes » par des savants français en Algérie au XIXe siècle, voir Olivier LE COUR GRANDMAISON, Coloniser, exterminer, op. cit., pp. 28-94. On est surpris par une certaine continuité dans les propos.

[87] Ibid, p. 66.

[88] Et non pas d'un « renouvellement de l'orientalisme » comme nous l'écrivions à tort dans notre mémoire.

[89] Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme 2006 ; Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Intolérance et violence à l'égard de l'islam dans la société française, 2003 (www.cncdh.fr/IMG/pdf/Etude_L...) ; European Union Monitoring Center on racism and xenophobia, Muslims in the European Union, discrimination and islamophobia, 2006 ; European Commission against Racism and Intolerance, Troisième rapport sur la France, 25 juin 2004.

[90] Saïd BOUAMAMA, L'Affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable, Roubaix, Le Geai bleu, 2004 ; Nacira GUENIF-SOUILAMAS, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in Nacira GUENIF-SOUILAMAS (dir.), La République mise à nu par son immigration, Paris, La Fabrique, 2005, pp. 109-132.

[91] Par exemple, la célèbre sortie de Jacques Chirac sur « le bruit et l'odeur » se terminait ainsi : « Et ce n'est pas être raciste que dire cela ». Ou encore dans l'énoncé d'Hélène Carrère d'Encausse : « beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames » [nous soulignons]. Sur l'énonciation dans le discours hérétique voir Pierre BOURDIEU, Ce que parler veut dire, op. cit., p. 152.

[92] Pour une critique de ce courant symbolisé par S.O.S. Racisme, voir Sadri KHIARI, Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues, Paris, Textuel, 2006.

[93] Alexander WENDT, Social theory of international politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

[94] Alexander WENDT, « The agent-structure problem », art. cit., p. 361 ; Walter CARLSNAES, « The agency-structure problem in Foreign Policy Analysis », art. cit., p. 249.

[95] Howard BECKER, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance (1963), Paris, Métailié, 1985. Pour qu'il existe des migrations internationales, il faut des frontières, donc des Etats. La construction de la déviance migratoire en général est donc avant tout une construction étatique.

[96] Pour une étude de figures identitaires assignées aux « arabo-musulmans », voir Nacira GUENIF-SOUILAMAS, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in Nacira GUENIF SOUILAMAS (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2005, pp. 109-132. On se reportera également à Gérard NOIRIEL, « Color blindness et construction des identités dans l'espace public français », in Didier FASSIN, Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 158-174 (principalement pp. 170-174).

[97] William O. BEEMAN, « L'anthropologie, arme des militaire » et Alain RUSCIO, « Au service du colonisateur », *Le Monde Diplomatique*, Mars 2008.

[98] « Les ressentiments actuels des peuples du Moyen-Orient se comprennent mieux lorsqu'on s'aperçoit qu'ils résultent, non pas d'un conflit entre Etats ou nations, mais du choc entre deux civilisations. (...) Je me suis efforcé de hisser les conflits du Moyen-Orient (...) au niveau d'un choc de civilisations ». Cette version originale du « choc des civilisations » apparaît à la fois comme une hypothèse de recherche et comme le résultat d'une volonté de « hisser » des conflits contemporains au niveau de conflits désignés comme civilisationnels à la manière, par exemple, des Croisades (Bernard LEWIS, *Islam*, Paris, Gallimard, 2005, p. 55).

[99] Samuel HUNTINGTON, « The Clash of civilizations », *Foreign Affairs*, vol. 72, n°3, été 1993, pp. 22-49.

[100] *Ibid*, p. 22.

[101] *Ibid*, p. 25.

[102] Parce qu'elles sont toutes deux issues d'un héritage juif et hellénistique avec des religions à prétentions universelles, Bernard LEWIS, *Islam*, op. cit., p. 56.

[103] Samuel HUNTINGTON, « The Hispanic challenge », *Foreign Policy*, Mars-Avril 2004, pp. 30-45 ; Samuel HUNTINGTON, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.

[104] Samuel HUNTINGTON, *Qui sommes-nous ?*, op. cit., Chapitre 1.

[105] *Ibid*, p. 16.

[106] *Ibid*, p. 181 et p. 318.

[107] Barry BUZAN et alii, *Security, a new framework*, op. cit., pp. 129-131.

[108] Pour une critique théorique du « choc des civilisations », Dario BATTISTELLA, « Recherche ennemi désespérément. Réponse à Samuel P. Huntington à propos d'un affrontement à venir entre l'Occident et l'Islam » (1994), *Confluences Méditerranée*, n°40, hiver 2001-2002, pp. 81-94.

[109] Ole WAEVER, « Insécurité, identité : une dialectique sans fin », in Anne-Marie Le GLOANNEC, op. cit., p. 91.